

# Le Billet

*De la Société Culturelle du Pays Castrais*

Président : R. Gailhoute, 21 rue Guilhabert de Castres, 81100 Castres  
Trésorier : J.P. Alary, rue Dom Pacifique Tixier, 81710 Saix  
Secrétaire : D. Serres, 4 rue de l'Hôtel de Ville, 81100 Castres  
Confection du Billet : Didier Serres  
Envoi du Billet : Mme Janine Gailhoute

Le Billet de la Société Culturelle du Pays Castrais n'a pas de périodicité régulière. Il est adressé aux sympathisants en fonction des manifestations organisées par l'association.

## Promenade dans le temps à travers les quartiers de la Cathédrale et de la Place. suite

### V – L'Hôtel de Ville ancienne résidence des évêques de Castres

Le 4 février 1665, Mgr Michel de Tuboeuf, précédemment évêque de Saint-Pons, prenait officiellement possession du siège épiscopal de Castres. Originaire de la région parisienne, possédant de nombreuses relations à la Cour, le nouveau prélat fut étonné de trouver dans sa ville résidentielle un évêché exigu et sombre dans la rue du Consulat et une cathédrale provisoire, sans aucun caractère architectural. Il prit la décision de remplacer ces deux édifices par des bâtiments plus grandioses.

Alors, il fit dresser par un géomètre un relevé de l'emplacement du futur évêché. Le tracé mentionnait l'existence de la vieille Tour Romane et les bosselures du sol signalant les fondations de la première cathédrale détruite en 1585. Mgr de Tuboeuf fit adresser le plan à l'architecte François Mansart, alors au faite de la gloire. Ce dernier ne vint pas à Castres mais il étudia les documents en provenance de Castres en compagnie de son jeune neveu, Jules Hardouin-Mansart alors à peine âgé de 18 ans, élève de son oncle. François Mansart dessina les plans et les retourna à l'évêque de Castres. Les travaux commencèrent dès 1666. Entre temps, François Mansart mourait prématurément durant cette année-là. Dès lors, son neveu Jules Hardouin veilla à l'exécution de l'œuvre dessinée et conçue par son oncle. Voilà pourquoi il est plus conforme à la vérité de dire que notre ancien évêché est de François Mansart et non de son neveu Jules Hardouin.

Essayons d'analyser la marche des travaux et le plan de l'architecte. Le premier soin du maître d'œuvres fut de dégager la plate forme du futur évêché de toutes les constructions et mesures qui l'encombraient. Seule fut conservée la Tour Romane dans un but d'ordre à la fois sentimental, esthétique et architectural. Le vieux chemin des moulins qui passait près de la ligne méridionale des remparts (à la hauteur du bassin du jardin) fut condamné. La vieille Tour de Saint-Benoît, seul souvenir de la splendeur de l'abbaye, fut utilisée par Mansart pour appuyer le plan rectangulaire du futur palais, dont les axes seraient en position parallèle aux deux axes du carré de base de la dite Tour.

La muraille oblique, formant le côté occidental du quadrilatère du plan, fut conservée également afin de gagner plusieurs mètres du côté jardin. Le futur jardin aurait donc son axe longitudinal parallèle à cette muraille oblique mais non point paral-

lèle à l'axe médian nord-sud du futur palais. Par un heureux effet de perspective, cette distorsion des deux axes serait à peine perceptible à un œil observateur.

De ce fait, le plan de base de l'Hôtel de Ville ne dessine pas un rectangle parfait mais en réalité un trapèze rectangle dont le saillant s'estompe dans le volume de l'aile ouest. Afin d'alléger le volume d'ensemble du palais épiscopal, Mansart à coiffé la Tour Romane et la tour mansardée d'une flèche d'ardoise ; la première est pyramidale, la seconde est polyédrique. Côté jardin, la façade est très sobre. Mais d'où vient son harmonie ? D'abord dans la proportion de la surface des baies par rapport à la surface d'ensemble, ensuite dans la dissymétrie de la disposition des baies qui sont plus groupées du côté de l'Agout. Cet état de choses a été prémédité afin d'égarer notre œil d'une manière inconsciente et tout cela dans le but de corriger la non-concordance entre l'axe nord-sud du jardin et celui de l'édifice. Sept années furent nécessaires à la construction de l'Evêché de Castres. Il fut inauguré en 1673 par Mgr de Tuboeuf.

Au début de 1791, Mgr de Royère, dernier évêque de Castres, dut quitter sa résidence pour se réfugier chez sa sœur Madame de Bonne, qui demeurait rue de Bonne-Montmaur. Dans sa séance du 23 mars 1791, la municipalité de Castres vota un emprunt de onze mille livres pour payer la première échéance des 58 440 livres que coûta l'acquisition de l'ancien évêché.

### VI - La cathédrale de Castres troisième du nom (1678-1718)

La décision de reconstruire d'une manière définitive la cathédrale de Castres fut ratifié dès 1671 par les chanoines du chapitre cathédral. Le 21 avril 1673, le roi Louis XIV accordait son autorisation à ce projet d'édification. Si les vénérables membres du chapitre opinèrent en faveur de la reconstruction pure et simple de l'ancienne cathédrale romane du XIIe siècle, par contre l'évêque désirait voir s'élever sur les bords de l'Agout un édifice de style nouveau mis en honneur par l'influence du Concile de Trente ; nous voulons parler du style baroque des églises romaines. A ce propos, le prélat organisa un concours auprès des architectes de la province du Languedoc.

Le plan de Pierre Mercier, artiste toulousain, auteur du gigantesque rétable de la cathédrale Saint-Etienne de Toulouse fut écarté à la suite de tractations qui avaient duré deux ans. Mgr de Tuboeuf avait habilement éconduit un projet qui avait trop

## Calendrier du mois

**Lundi 3 décembre :**

### ATELIER PATRIMOINE

Maison des Associations 17 h 30

Dans le cadre des ateliers patrimoine, Aimé BALSSA nous présentera :

« Une dynastie de médecins castrais,  
les Vigier. »

**Jeudi 6 décembre :**

Poursuite du cours de Latin par M. Didier Pacaud à la Maison des Associations à 17 h 30.

**Mardi 11 décembre :**

### CONFERENCE

17 h

**Bibliothèque Municipale  
Avenue du Sidobre**

**François CIPOLLONE**

« *Les aventuriers du travail.  
L'odyssée des immigrants  
italiens en France.  
1870-1970* »

Voir présentation page 3

**Lundi 17 décembre :**

Poursuite de l'atelier paléographie à la maison des Associations à 17 h 30.

**Jeudi 20 décembre :**

Poursuite du cours de Latin dispensé par Monsieur Didier Pacaud, toujours à 17 h 30 à la maison des associations

l'agrément des chanoines. Mais, il avait accepté le plan de Guillaume Caillau, architecte de Carcassonne, qui avait conçu un ensemble grandiose, digne de rivaliser avec la cathédrale métropolitaine d'Albi. Cette décision fut annoncée le 25 juin 1664. au cours d'une séance solennelle tenue au Palais de l'Evêché. D'ailleurs, en 1664, Guillaume Caillau, avait déjà dressé les plans de la nouvelle église du couvent des Dominicains de notre ville. Il avait fallu remplacer la vieille basilique Saint-Vincent, démolie sous les guerres de religion. A ce propos, l'architecte carcassonnais venait souvent à Castres et observait la marche des travaux du palais épiscopal, conçu par François Mansart. Dès 1673, il avait présenté son plan sous forme de maquette et Mgr de Tuboeuf, déjà convaincu, attendait l'autorisation du roi. Il semble que le concours ait été organisé pour la forme car la cause était déjà entendue.

La première pierre fut posée en août 1678. Guillaume Caillau voulait une cathédrale qui arrivât jusqu'à la rue Sabatier. Reprenant la conception de Mansart, il avait pris la carré de base de la Tour Romane pour faire le centre de gravité de l'ensemble Evêché-Cathédrale. Son idée était de réaliser une cité vraiment épiscopale avec un bâtiment distinct pour le chapitre cathédral. Ce projet ne put être réalisé en entier faute de capitaux. La mort de Mgr de Tuboeuf, survenue le 16 avril 1682, devait interrompre les travaux jusqu'en 1706. Il fallut attendre l'arrivée à Castres de Mgr de Beaujeu, prélat originaire de la région parisienne pour qu'ils reprennent. L'église telle que nous la voyons aujourd'hui, n'est que le chœur d'un édifice qui aurait dû être deux fois plus grand !

Sans tenir compte des deux portails latéraux, le projet de Caillau prévoyait une cathédrale avec 12 chapelles, six pour le chœur et six pour la nef, un péristyle avec colonnades à l'exemple de l'église de la Madeleine à Paris, deux clochers de 50 mètres surmontant les portails latéraux. L'édifice aurait eu une longueur de 100 mètres environ.

La cathédrale fut inaugurée le 29 juin 1718. Le sanctuaire, sur plan carré, fut réalisé par Mgr de Barral entre 1760 et 1771. Il fut orné d'un magnifique tableau représentant la Résurrection du Christ. Cette toile est due au peintre Gabriel Briard de Paris.

Avant 1789, le sanctuaire et la sainte Table étaient décorés de marbre griotte de Caunes Minervois, comme le sont d'ailleurs les colonnes qui soutiennent le baldaquin ainsi que les colonnes des chapelles, hormis la Chapelle de la Vierge qui est en marbre blanc et qui date du début du XIXe siècle.

A la fin du Directoire, les précieuses reliques de la Chartreuse de Saix furent transportées dans la Cathédrale de Castres. Il s'agit des stalles et des boiseries en chêne qui sont dans le chœur et dans la nef. Quant aux peintures de la voûte, elles datent de 1835 et sont dues au pinceau du peintre italien Céroni. Néanmoins, la cathédrale de Castres est, tout de même imposante avec ses 40 mètres de longueur de nef et ses 30 mètres de hauteur sous clé de voûte.

# Conférence du Mardi 11 décembre 2007

à 17 h. à la Bibliothèque municipale.

## François CIPOLLONE

### *« Les aventuriers du travail. L'odyssée des immigrants italiens en France. 1870-1970 »*

Plus de 5 millions de descendants d'Italiens vivent en France. Italiens de la première génération, fils, petits-fils ou arrière-petits-fils d'Italiens, héritiers des ouvriers de Lorraine, des mineurs du Nord et de Carmaux, des maçons d'Ile de France et d'ailleurs, des paysans du Gers, du Lauragais et de Lempaut (Puylaurens), ils forment une grande famille que Pierre Milza a baptisée Ritalie.

La France a été le seul pays d'Europe à recevoir des immigrants Italiens en masse, comme une déferlante qui s'abat sur le rivage. A moins que ce fût un Ulysse collectif qui vînt se poser, à marée basse sur le Rivage-France!

En un siècle (1870-1970), en effet, plus de cinq millions d'Italiens choisirent la France comme terre d'accueil. Encore que ce terme soit impropre. Car de quoi s'agit-il ?

De l'exode des affamés de la terre, d'une diaspora d'Italiens chassés par les gagnants de l'Unité Italienne qui aurait été réalisée au profit d'un capitalisme commercial qui aurait pris les Italiens du peuple comme marchandise exportable en échange de devises ?

En fait il s'agit de la manifestation d'un mode de vie d'un peuple, d'une culture qui ont comme vecteur la mobilité et comme horizon, non pas le clocher du village, mais le monde entier.

Dans cette perspective, nous pensons que ce n'est pas nécessairement le Rital ignorant et miséreux qui fuit son foyer et son pays natal et qui trouve par hasard la France, mais celui que j'appelle « travailleur du monde entier », qui, par un calcul économique, choisit, sur le marché du travail mondial, le lieu où se trouve l'activité la plus rémunératrice pour lui.

Retracer l'histoire de ces millions de travailleurs tombés dans l'oubli ou l'indifférence, c'est leur redonner un peu de dignité, car s'ils venaient pour améliorer le bien être de leur famille, ils donnaient en échange le bien le plus précieux qu'ils avaient : leur force de travail, saine, forte et intelligente.

François Cipollone

# Forum

Les Dimanches musicaux du Forum

Dimanche 2 décembre  
au Théâtre à 17 h 30

## Le Quatuor ARDEO

Beethoven — Mozart — Schumann

Réservation au théâtre de Castres

## RENCONTRES EN PAYS CASTRAIS

Par Jean-Pierre GAUBERT

Journaliste pendant un quart de siècle ( 1971 – 1996 ) en poste à Castres, Jean-Pierre Gaubert a beaucoup pratiqué la rencontre et l'échange. Il propose sous le titre de *Rencontre en pays castrais, souvenirs, échos, émotions*, un prolongement à son activité professionnelle. Une trentaine de sujets y sont abordés, permettant d'en savoir davantage sur des personnages, certains très connus, d'autres moins, mais ayant en commun d'exprimer une parcelle de l'esprit du Sud-Ouest, et plus précisément de notre sud du Tarn.

C'est donc d'une quête-enquête originale et inédite d'identité qu'il s'agit. L'auteur a cueilli ces rencontres davantage comme on compose un bouquet des fleurs des champs au hasard d'un chemin, qu'avec des a priori. Une promenade ne doit-elle pas laisser sa part d'inconnu à qui l'entreprend afin de s'ouvrir à tous les passants croisés sur sa route ?

On peut se procurer RENCONTRES EN PAYS CASTRAIS auprès de Multi Copy Services, 17 rue des Docteurs Sicard à Castres, ou auprès de Didier Serres « A la Ville du Puy », 5 rue de l'hôtel de ville.

200 pages au prix de 15 €.

## PARUTION

### Colette BARTHAS

« *C'était Hier à Castres et en Lozère* »

Récit Autobiographique

Préface de Jacques Limouzy

Un livre de 120 pages, abondamment illustré de photos anciennes en noir et blanc avec couverture couleur pèliculée.

**Prix public : 15 €**

Il est possible de se le procurer auprès de :

Mme C. Barthas, 195 avenue de Lautrec , 81100 Castres  
Imprimerie Botella, 48 Ave de Lavaur, 81100 Castres  
Didier Serres, A la Ville du Puy, 5 rue de l'Hôtel de Ville, 81100 Castres  
Chez les libraires castrais.

**Signature du livre :**

**Mercredi 5 décembre 2007 à 18 h**  
**Café des Arcades**

## EXPOSITION

### *Musée Goya*

**La Création Artistique à Castres dans  
les collections du Musée Goya**

**XIXe - XXe siècle**

Peinture - Sculpture - Arts graphiques

Du 10 novembre 2007 au 27 janvier 2008